

Pays	Ethiopie
Nom de la zone	Bole – Lemi Industrial Park
Caractéristiques générales	
Degré d'opérationnalité de la zone	La première phase de la Zone Economique Spéciale de Bole Lemi est opérationnelle depuis début 2014.
Date de création (texte de loi)	Bole Lemi is Ethiopia's first industrial park developed by IPDC
Adresse postale	Bishangari Building, Comoros Street _ (opposite to Kenyan Embassy – Addis-Ababa. Located in the south eastern part of Addis Ababa, 4km away from Goro square.
Lien internet	www.ipdc.gov.et
Adresse mail	admin.info@ipdc.gov.et
Téléphone, fax	Tel: +251-116 616674/ +251-116 616986
Contacts	
Nature de la zone franche	Zone dédiée à l'exportation.
Gouvernance, financement	
Organisme de tutelle	Ministry of Industry
Organisme gestionnaire	Ethiopian Investment Commission / Industrial Parks Development Corporation
Origine et montant des financements	Etat éthiopien, Banque Mondiale.
Caractéristiques physiques de la zone	
Surface	Première phase : 156 ha (20 parcelles construites, dont 10 parcelles de 0,55ha et 11 parcelles de 1,1ha). Deuxième phase :186 hectares (ouverture début 2016), prévue pour regrouper 15 unités de production.
Autres caractéristiques spécifiques	Premier site du pays à être conçu en « cluster » industriel.
Projets d'extension (préciser la nature et l'année)	Selon Ethiopian News Agency du 14/06/17, la société japonaise Tomonius a signé un accord avec le gouvernement éthiopien pour développer les 31 ha restant disponibles dans la zone de Bole Lemi II. Tomonius envisage d'y implanter 20 à 30 entreprises . Le Plan de Développement des Zones Industrielles prévoit des projets similaires à Akaki et Kilinto (districts d'Addis Abeba), ainsi qu'à Dire Dawa, Kombolcha et Hawassa. Les futurs parcs industriels auront un caractère mixte et seront tournés vers l'agrobusiness, la métallurgie et la pharmacie
Conditions d'accès à la zone	
Port maritime le plus proche	Djibouti
Temps de transport routier vers le port maritime le plus proche	13heures (830 km)
Temps d'accès à l'aéroport international le plus proche	20 minutes (9km).
Description des activités de la zone	
Objectifs définis au départ	Bole Lemi s'adresse aux entreprises tournées à 100% vers l'exportation

Spécialisation sectorielle de la zone	Textiles et habillement, cuir et produits en cuir.
Nombre d'entreprises implantées dans la zone	La zone industrielle de Bole Lemi Industrial accueille 12 entreprises internationales du secteur textile. Environ 3000 emplois ont été créés.
Nombre d'entreprises étrangères implantées	
Noms et domaines d'activité des entreprises étrangères implantées	George Shoe Corporation (Taiwan). Source : Just-Style – Février 2017 : Youngone Corporation investit sur 1,1ha dans une unité de garment sled.
Nombre d'emplois dans la zone (2015)	Environ 3000
CA des exportations de la zone (préciser l'année)	
% de la zone dans les exportations industrielles du pays	
Conditions d'installation dans la zone, conditions fiscales	
Conditions à remplir par les entreprises	
Impôt sur les dividendes	INCITATIONS FISCALES ▶ Défisicalisation des bénéfices sur une période de 6 ans pour les investissements productifs dans les secteurs du textile, du cuir et du sucre ; ▶ Exemption fiscale additionnelle des bénéfices sur 2 ans pour les investisseurs qui exportent au minimum 60% de leur production ; ▶ Exemptions et incitations fiscales pour les entreprises qui souhaitent développer leurs activités (biens et services) à hauteur de plus de 50%. ▶ Exemption de taxes douanières sur les importations d'équipement, machines-outils et matériaux de construction.
Impôt sur les sociétés	
Taxe professionnelle	
Taxe sur les salaires	
TVA	
Taxe professionnelle	
Taxe foncière	
Droits de douane	
Autres avantages accordés aux entreprises de la zone (prix de l'électricité,...)	

Sources :

- Ministère de l'Industrie, rapport provisoire Janvier 2014, Ethiopian Press Agency.
- AfDB – « Chinese Special Economic Zones: Lessons for Africa » - Chief Economist Complex | AEB Volume 7 - Issue 6 – 2016
- AddisBiz
- Ethiopian News Agency